

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7119>

Belgique, eBay proposera la carte d'identité électronique comme moyen d'identification des internautes



- Informatique - Internet -
Date de mise en ligne : samedi 1er mars 2008

Spyworld Actu

C'est une première mondiale que eBay réalisera en Belgique en proposant la carte d'identité électronique parmi les moyens d'identification et d'authentification des internautes. L'utilisateur verra son identité validée par l'organisme Certipost après avoir passé sa carte dans un lecteur raccordé à son PC.

Dès cette semaine, les utilisateurs belges d'eBay pourront s'enregistrer sur le site eBay.be à l'aide de leur carte d'identité électronique, eID, annonce Certipost, la filiale de la Poste belge spécialisée dans la certification électronique et qui assurera la validation en ligne de l'identité des internautes. L'objectif de eBay est de renforcer la confiance entre les vendeurs et les acheteurs et ainsi multiplier le nombre de transactions réalisées. La Belgique est l'un des pays européens les plus avancés en matière d'identité numérique.

7 millions de belges ont une carte d'identité électronique

A l'heure actuelle, 7 millions de belges sont déjà équipés d'une carte d'identité embarquant une puce électronique, appelée eID. Cela représente 87,5% des huit millions de cartes à délivrer. En 2009, chaque belge devrait avoir son eID. La carte pourra être employée sur eBay.be en sus des options d'enregistrement déjà existantes que sont la carte de crédit, la ligne téléphonique fixe ou la poste. Cette option devrait être aussi bientôt introduite sur le site espagnol de eBay et la société étudie si ce système peut être appliqué à d'autres sites web de eBay. Pour utiliser sa carte eID sur eBay, il faut un PC complété d'un lecteur de carte à puce. On passe sa carte dans le lecteur, et une application de Certipost vérifie l'identité de la personne, et contrôle si l'eID n'est ni expirée ni invalide. Après le contrôle, l'utilisateur reçoit un label « ID Verified » à côté de son nom d'utilisateur. L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois. Ensuite, l'utilisateur se connecte uniquement à l'aide de son nom d'utilisateur et de son mot de passe.

Certipost est déjà impliqué dans eID

En coopération avec le service public fédéral de la technologie de l'information et de la communication (Fedict) et le registre d'état (base de données où chaque belge est identifié), Certipost est impliqué depuis l'origine au développement de l'eID. C'est lui qui fournit les deux certificats électroniques embarqués dans la carte eID. Propres à chaque citoyen, ils servent à s'authentifier et à signer électroniquement, une fois activés par un code secret, à la façon d'une carte bancaire. « Cette initiative peut inspirer d'autres organisations afin d'intégrer la carte eID sur leur site Web. Grâce à Certipost, et moyennant un minimum d'efforts, elles peuvent lire des données de la carte eID, activer l'authentification et utiliser des signatures électroniques, propose Stijn Vander Plaetse, directeur général de Certipost.

Post-scriptum :

<http://www.reseaux-telecoms.net/act...>